

Calcul de l'index d'égalité professionnelles F&H (indicateur annuel)

Index 2025 = 94%

	Indicateur calculable (1=oui, 0=non)	Valeur de l'indicateur	Points obtenus	Nombre de points maximum de l'indicateur	Nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- Écart de rémunération (en %)	1	5,3	34	40	40
2- Écarts d'augmentations individuelles (en points de % ou en nombre équivalent de salariés)	1	1,9	35	35	35
3- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité (%)	1	100	15	15	15
4- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	5	10	10	10
Total des indicateurs calculables			94		100
INDEX (sur 100 points)			94		100